



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX DISTINCTION



CANDIDAT·E | Information personnelle

NOM

PRÉNOM

FONCTION

- Directeur·trice général·e
- Directeur·trice général·e adjoint·e
- Directeur·trice d'arrondissement
- Directeur·trice d'arrondissement adjoint·e

MUNICIPALITÉ



PERSONNE-RESSOURCE | Information sur la personne qui dépose le dossier de candidature

NOM

PRÉNOM

FONCTION

MUNICIPALITÉ

ADRESSE COURRIEL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE



PREMIÈRE PARTIE

En quelques lignes, présentez la carrière du ou de la candidat·e. Vous pouvez transcrire le contenu du curriculum vitae de cette personne ou rédiger un résumé des postes qu'il ou elle a occupés (max. 2500 caractères).



DEUXIÈME PARTIE

Afin de mettre en évidence le rayonnement du ou de la candidat·e, veuillez témoigner au sujet de :

La reconnaissance du ou de la candidat·e par son implication communautaire dans son milieu, en dehors de son travail (max. 500 caractères).

L'engagement du ou de la candidat·e dans la valorisation de la profession, de la fonction de directeur·trice général·e. En quoi le comportement du ou de la directeur·trice dans sa structure organisationnelle et à l'extérieur de celle-ci fait en sorte de valoriser la profession de directeur·trice général·e (max. 500 caractères) ?



DEUXIÈME PARTIE (SUITE)

L'implication du ou de la candidat·e au sein de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec. Par exemple : élection au sein du conseil d'administration, participation à certains comités, aux rencontres régionales et aux activités, etc. (max. 500 caractères).

L'implication du ou de la candidat·e au sein de comités, d'associations, de corporations ou de regroupements professionnels autres que l'ADGMQ (max. 500 caractères).



TROISIÈME PARTIE

Présentez un maximum de quatre (4) réalisations professionnelles distinctives du ou de la candidat·e à titre de gestionnaire. Vous devez démontrer les qualités de gestionnaire du ou de la candidat·e ainsi que son implication et son rôle spécifique dans un ou plusieurs projets réalisés. Bref, partagez au jury des réalisations distinctives et des projets structurants illustrant les compétences du ou de la candidat·e.

Réalisation 1 (max. 1000 caractères)

Réalisation 2 (max. 1000 caractères)



TROISIÈME PARTIE (SUITE)

Réalisation 3 (max. 1000 caractères)

Réalisation 4 (max. 1000 caractères)



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le ou la candidat·e confirme être membre en règle (cotisation payée) et actif (non retraité).

Le ou la candidat·e confirme détenir au moins dix années d'expérience à titre de directeur·trice général·e, de directeur·trice général·e adjoint·e ou de directeur·trice d'arrondissement d'une municipalité du Québec.

Le ou la candidat·e confirme s'être inscrit·e au prochain Congrès.

Seuls les dossiers de candidature comprenant ce formulaire dûment rempli, le plus récent plan d'action ou plan stratégique de la municipalité, la liste des politiques de la municipalité, le dernier rapport annuel de la mairie sur la situation de la municipalité, au moins trois lettres de recommandation et une photo du ou de la candidat·e seront évalués.

Le prix Distinction est une présentation de :

